

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00113
Numéro SIREN : 837 800 374
Nom ou dénomination : 4 IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2021 sous le numéro de dépôt A2021/003043

4 IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : Paulin – 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE
837 800 374 RCS LE PUY EN VELAY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 27 OCTOBRE 2021

Les soussignés :

- **Madame Christine TREVEYS, épouse MARCOUX,**
Née le 21 février 1976 à FIRMINY (42),
De nationalité française,
Demeurant à Paulin – 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE,,

- **Monsieur Christophe MARCOUX,**
Né le 17 septembre 1976 à SAINT-ETIENNE (42),
De nationalité française,
Demeurant à Paulin – 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE,

- **La société HOLDING MARCOUX FINANCIERE,**
Société à responsabilité limitée au capital de 150.000 €,
Dont le siège social est situé 1 Le Crouzet – 43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du PUY-EN-VELAY sous le numéro
798 005 286,

Représentée par son Gérant en exercice, Monsieur Christophe MARCOUX, disposant de tous les pouvoirs à l'effet des présentes.

Seuls associés de la société 4 IMMO susdésignée (ci-après la « **Société** »), propriétaires des deux cents (200) actions qui composent le capital social de la Société,

Ci-après désignés ensemble les « **Associés** »,

Après avoir exposé :

- Que la société LARGO¹ a fait part aux Associés de sa volonté d'acquérir les 200 actions qui composent l'intégralité du capital social de la Société ;
- Que les Associés se sont déclarés intéressés par ces cessions qui s'accompagneront de la démission de la société HOLDING MARCOUX FINANCIERE de ses fonctions de Présidente de la Société pour être remplacée par la société LARGO ;

¹ La société **LARGO**, société civile au capital de 1.665.000 €, dont le siège social est situé à Paulin – 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés du PUY-EN-VELAY sous le numéro 900 859 653, représentée par son co-Gérant, Monsieur Christophe MARCOUX

Ont pris, conformément à l'article 25 des statuts de la Société, à l'unanimité, les décisions suivantes :

- Agrément d'une nouvelle associée ;
- Constatation de la démission de la société HOLDING MARCOUX FINANCIERE de ses fonctions de Présidente et nomination de la société LARGO en remplacement ;
- Pouvoir pour les formalités ;
- Renonciation à des droits.

PREMIERE DECISION

(Agrément d'une nouvelle associée)

Les Associés, à l'unanimité, considérant les projets de cession des 200 actions de la Société à :

- La société LARGO

Société civile au capital de 1.665.000 €

Dont le siège social est situé à Paulin – 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du PUY-EN-VELAY sous le numéro 900 859 653,

Représentée par son co-Gérant en exercice, Monsieur Christophe MARCOUX

Connaissance prise des dispositions de l'article 19 des statuts de la Société aux termes desquelles lesdites cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés :

DECIDENT d'agréer la société LARGO en qualité de nouvelle associée de la Société,

AUTORISENT la réalisation desdites cessions,

DECLARENT dispenser la présente décision d'agrément des formalités prévues à l'article 19 des statuts de la Société et par conséquent renoncent expressément à toute action en nullité desdites cessions sur le fondement de l'absence de notification préalable, dans les formes prévues par l'article 19 des statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

(Changement de Présidente)

Les Associés, à l'unanimité, après avoir pris connaissance de la lettre de démission adressée à la Société, par la société HOLDING MARCOUX FINANCIERE, de ses fonctions de Présidente de la Société,

PRENNENT ACTE de la démission de cette dernière de ses fonctions de Présidente à effet de ce jour ;

DECIDENT de nommer en qualité de nouvelle Présidente de la Société, pour une durée indéterminée, à compter de ce jour :

- **La société LARGO**

Société civile au capital de 1.665.000 €

Dont le siège social est situé à Paulin – 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du PUY-EN-VELAY sous le numéro 900 859 653,

Représentée par son co-Gérant en exercice, Monsieur Christophe MARCOUX, disposant de tous les pouvoirs à l'effet des présentes,

qui déclare, au nom et pour le compte de la société LARGO, accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées, et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité lui interdisant d'exercer lesdites fonctions.

La Présidente dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, elle est investie de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts aux organes sociaux de la Société.

Sa rémunération sera fixée par une décision ultérieure des Associés.

TROISIEME DECISION

(Pouvoirs pour formalités)

Les Associés, à l'unanimité,

DECIDENT de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

QUATRIEME DECISION

(Renonciation à des droits)

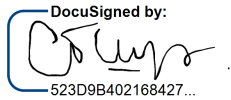
Chacun des Associés de la Société déclare ratifier expressément et sans réserve, le présent mode de prise de délibérations et déclare avoir pris connaissance en temps utile, des documents nécessaires pour satisfaire leur droit d'information et en conséquence, déclare expressément renoncer à se prévaloir des nullités légales pouvant découler de la date de mise à disposition de tous documents requis par la Loi ou par les statuts de la Société.

* *
*

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des Associés en date du 27 octobre 2021 est signé sous forme électronique au sens de l'article 1366 du Code civil, au moyen d'un processus d'identification fiable mis en œuvre par DocuSign®, garantissant la connexion de la signataire conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.

Il sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire certifié conforme en original par la Présidente sera conservé dans les archives sociales.

Madame Christine TREVEYS, épouse MARCOUX,
Associée

DocuSigned by:

523D9B402168427...

Signature

Monsieur Christophe MARCOUX,
Associé

DocuSigned by:

9AB3262096954F5...

Signature

La société HOLDING MARCOUX FINANCIERE
Associée
Représentée par son Gérant, Monsieur Christophe MARCOUX

DocuSigned by:

9AB3262096954F5...

Signature

La société LARGO
Future Associée et nouvelle Présidente de la Société
Représentée par son co-Gérant, Monsieur Christophe MARCOUX

DocuSigned by:

9AB3262096954F5...

Signature

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite :
« **Bon pour acceptation des fonctions de Présidente de la Société** »
